

Direction Générale des Politiques de l'Enfance de l'Education de la Jeunesse et des Sports / Direction de la Jeunesse et des Sports

Jeunesse et Sports

REF : DJS2011028

Signataire : ML/MB

OBJET :Convention entre la commune d'Aubervilliers et l'Association "Nos quartiers ont des Talents" (NQT) et adhésion de la Ville à l'association

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le budget communal,

Vu le projet de convention avec l'association « Nos Quartiers ont des Talents »,

Considérant les résultats positifs du partenariat engagé depuis août 2010 avec l'association « Nos Quartiers ont des Talents » pour le suivi et le parrainage des jeunes diplômés (Bac+4 et plus) de moins de 30 ans,

A l'unanimité.

DELIBERE :

APPROUVE : le projet de convention avec l'association « Nos Quartiers ont des Talents » tel qu'il figure en annexe de la présente délibération

AUTORISE : le Maire à signer la présente convention avec l'association « Nos Quartiers ont des Talents » pour la période du 2 août 2011 au 31 décembre 2012.

DECIDE : que la commune adhère à l'association « Nos Quartiers ont des Talents » pour un montant de 8 970 €.

Le Maire

Jacques SALVATOR

Reçu en Préfecture le : 21/10/2011

Publié le : 26/10/2011

Certifié exécutoire le : 26/10/2011

Pour le Maire
L'Adjoint délégué